

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 28 octobre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur:

« La langue française est l'une des langues administratives du pays. Elle n'est pas seulement une langue véhiculaire dans les courriers administratifs à proprement parler, mais également la langue classique de nos juridictions.

Dans la presse écrite, l'on a pu lire récemment que la langue de Molière est favorisée de moins en moins par les bacheliers. De plus, les jeunes préféreraient poursuivre leurs études supérieures dans les pays germano- ou anglophones.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur :

1. *Monsieur le Ministre peut-il informer sur les efforts entrepris ou envisagés pour réviser les méthodologies d'enseignement au niveau de l'enseignement secondaire, dans le but de raviver l'intérêt et le goût pour la langue française parmi les élèves ?*
2. *Que peut-on dire aujourd'hui sur le poids réel du français au niveau de l'enseignement postprimaire ? Combien d'élèves inscrits dans les classes de première ont, ces dernières années, renoncé au français dans le cadre de leurs études terminales en optant pour le couple allemand-anglais ?*
3. *Dans quelle mesure les enseignants, notamment ceux au début de leur parcours professionnel, sont-ils encouragés à revoir leurs pratiques pédagogiques dans le domaine du français ?*
 - a. *Les manuels scolaires ont-ils été adaptés à cette fin ?*
 - b. *Des ajustements ont-ils été introduits dans la formation initiale ou continue des enseignants de langue française ?*

4. *Madame la Ministre peut-elle préciser l'évolution du pourcentage d'étudiants inscrits dans des universités ou établissements d'enseignement supérieur offrant principalement des formations en langue française ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bauler', with a stylized flourish at the end.

André BAULER
Député

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Agostino', with a stylized flourish at the end.

Barbara AGOSTINO
Députée